
Date: 31.03.2015

LA LIBERTÉ
QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

L'Etat boucle dans le noir

COMPTES 2014 • *Après le déficit de 2013, les comptes de l'Etat présentent à nouveau un léger bénéfice de 200 000 francs. Les perspectives se détériorent.*

PATRICK PUGIN

Georges Godel ne fait pas la fine bouche. Bouclant sur un léger bénéfice de 200 000 francs – pour un total de charges de près de 3,25 milliards –, les comptes de l'Etat de Fribourg affichent un résultat «satisfaisant». Le directeur des Finances cantonales ne paivoise pas pour autant. Il l'a répété à plusieurs reprises hier devant la presse: «Ce résultat confirme la tendance à la détérioration des perspectives financières.»

Car si l'équilibre a été atteint, pas un franc n'a pu être attribué aux réserves. Et ce, pour le deuxième exercice consécutif. «Le temps de la constitution de provisions est révolu», souligne le trésorier d'Etat Laurent Yerly.

Le dénouement de l'exercice comptable 2014 «confirme la pertinence des mesures structurelles et d'économies (MSE)», selon Georges Godel. Lesdites mesures ont permis d'améliorer la situation financière de plus de 110 millions de francs. Reste que les effets des MSE prises à ce jour seront insuffisants pour équilibrer les prochains budgets. Le plan financier prévoit en effet un déficit cumulé de 379 mio entre 2016 et 2018. Il conviendra donc, pour respecter l'équilibre exigé par la Constitution, de prendre des «mesures complémentaires d'envergure». Que le personnel de l'Etat se rassure: Georges Godel n'entend pas prolonger la contribution de solidarité au-delà de 2016.

L'économie se maintient

Ainsi, comme annoncé l'au-

tomme dernier au moment de la présentation du budget 2015, la Direction des finances finalise la mise en œuvre d'un nouveau train de mesures. «Le Conseil d'Etat se penchera sur le sujet dans le courant du mois d'avril», annonce Georges Godel. Qui précise que, des négociations étant en cours avec la FEDE – la faitière des associations du personnel de l'Etat –, les MSE touchant l'enseignement n'interviendront pas avant 2017.

Outre son résultat équilibré, cet exercice comptable 2014 donne au directeur des Finances divers motifs de satisfaction. Tout d'abord, l'absence de versement de la part au bénéfice de la BNS – 23,7 mio budgétés – a pu être compensée par différents revenus supplémentaires. Notamment grâce à l'augmentation du produit de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (+8,9 mio, à 116,4 mio) et de l'impôt à la source (+5,1, à 34,6 mio). Deux indicateurs de la bonne santé de l'économie fribourgeoise.

«Le temps de la constitution de provisions est révolu»

LAURENT YERLY

Les impôts dits «conjuncturels» – qui ont jusqu'ici largement contribué à l'amélioration des finances cantonales – marquent par contre le pas; les droits de mutation, par exemple, sont en recul de 18% par rapport

à 2013 (-5,5 mio, à 40,2 mio). «C'est peut-être le signe qu'il se conclut moins d'affaires dans le canton», remarque Georges Godel.

Au chapitre des éléments positifs, l'argentier souligne par ailleurs le maintien à un haut niveau du volume des dépenses d'investissements et d'entretien (209,5 mio), même si ce montant est inférieur de 8,9% à celui prévu au budget. Satisfaction encore de Georges Godel face au relèvement du taux d'autofinancement des investissements (de 87,1 à 95,8%).

La santé a un prix

Les motifs d'inquiétude, cependant, ne manquent pas. La progression des charges de fonctionnement, même si celles-ci restent maîtrisées (+26,2 mio, soit 0,8% de plus qu'au budget), en est un. A ce titre, la croissance des dépenses liées aux hospitalisations hors canton n'en finit pas d'interpeller: en 2014, la facture s'est ainsi élevée à 68,2 mio, soit 16,5 mio de plus que budgété. Depuis l'introduction du nouveau financement hospitalier en 2012, le poids des hospitalisations extracantonales a crû de 26,2 millions.

«Le domaine de la santé a connu une progression très rapide ces dernières années», ne peut que constater le directeur des Finances. Qui souligne «l'important transfert de charges des assureurs-maladie vers les cantons». Ainsi, depuis 2012, les prestations hospitalières et de santé

mentale ont - «malgré le frein des mesures d'économies!» - progressé de 34,5 mio, à 308,3 mio. Et ce n'est pas terminé puisque l'Etat verra son taux de participation aux coûts hospitaliers passer de 49% à 55% d'ici à 2017 (+30,5 mio entre 2015 et 2017).

Si les charges de personnel augmentent elles aussi, elles n'en sont pas moins contenues (+2,2 mio, à 1,18 milliard). Et si les effectifs augmentent (+98,9 EPT), la progression est moins soutenue que sur la période 2010-2013 (180 EPT en moyenne).

Les perspectives financières de l'Etat de Fribourg ne sont certes pas bonnes. Encore que si le canton a réussi à absorber sans dommage le choc du non-versement en 2014 de la part au bénéfice de la

BNS, que fera-t-il des 48,5 millions qui lui sont promis pour 2015 (et qui n'ont pas été budgétés)? «Il faudra voir. Mon idée est de constituer une provision qui permettrait de contribuer à une stabilisation des budgets à venir», indique Georges Godel. Avant de réitérer cette promesse: «Lorsque nous en aurons de nouveau les moyens, nous ferons également des provisions pour n'avoir plus à toucher aux salaires du personnel.» Le contribuable fribourgeois, pour sa part, ne verra pas le coefficient de l'impôt sur le revenu augmenter. Ni diminuer d'ailleurs.

Quant aux entreprises, qui connaissent déjà le futur taux unique d'imposition du bénéfice (13,72%), elles devront encore attendre la divulgation du message de la Confédération - en juin prochain - avant que l'Etat de Fribourg ne précise le calendrier de son introduction. |

LES CHIFFRES CLÉS

Compte de résultats

- > **Revenus** 3247,5 mio (3233,2 mio en 2013).
- > **Charges** 3247,3 mio (+0,8% par rapport au budget).
- > **Bénéfice** 200 000 francs (900 000 fr. de déficit en 2013).

Comptes des investissements

- > **Recettes** 57,9 mio.
- > **Dépenses** 175,3 mio (209,5 mio avec l'entretien des routes et bâtiments).
- > **Autofinancement** 112,5 mio.
- > **Degré d'autofinancement** 95,8% (87,1% en 2013).

Dettes et capital

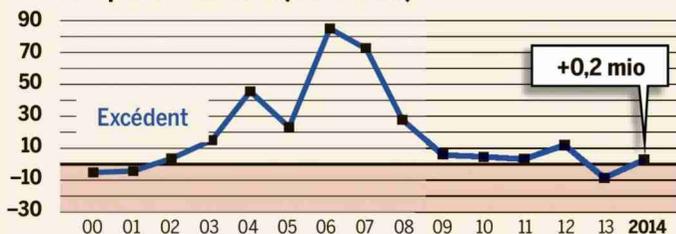
- > **Dettes brutes** 102,7 mio (152,6 en 2013).
- > **Capital net** 961,6 mio (997,4 mio en 2013).
- > **Fortune par habitant** 3231 fr.

En ligne

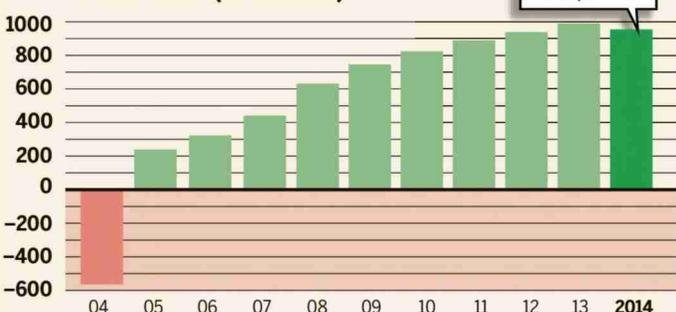
- > **Internet** Les documents sont consultables sur le site de la Direction des finances: www.fr.ch/dfin

COMPTES 2014 DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Compte de résultats (en millions)



Fortune nette (en millions)





OÙ PASSENT NOS IMPÔTS?

Que deviennent 100 francs d'impôts payés à l'Etat en 2014?

Infographie A. Baklanov - Photo A. Ellera - Source Etat de Fribourg



Fr. 36.70

Formation



Fr. 20.70

Prévoyance sociale



Fr. 10.90

Santé



Fr. 8.60

Economie publique et agriculture



Fr. 8.30

Sécurité



Fr. 5.00

Administration



Fr. 4.80

Trafic



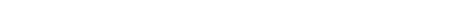
Fr. 2.50

Charge financière



Fr. 1.60

Culture, sport et loisirs



Fr. 0.90

Environnement

SOCIALISTES ÉTONNÉS ET AGACÉS

> **Les socialistes** ne comprennent plus rien aux propos du directeur des Finances. «Tantôt catastrophistes, tantôt d'un optimisme décalé, ils ne rassurent pas», exposent-ils dans un communiqué. Et de rappeler que Georges Godel défendait la défiscalisation des allocations familiales, qui auraient fait perdre 17 millions de francs. Et qu'il soutient que les citoyens ne devraient pas être touchés par la réforme de l'imposition des entreprises, qui coûtera 40 mio. «Aujourd'hui, en présentant des comptes pour le moins équilibrés, il envisage déjà de nouvelles mesures d'économies d'envergure.» Une attitude qui étonne et agace le PS,

qui estime que les coupes salariales ne peuvent perdurer.

> **Le Parti démocrate-chrétien**, de son côté, félicite son directeur des Finances et «encourage le Conseil d'Etat dans la poursuite de la recherche d'économies», fait-il savoir dans un communiqué.

> **La FEDE**, quant à elle, trouverait opportun que le gouvernement, vu le contexte, donne un «signe positif» au personnel, en doublant – de 1 fr.25 à 2 fr.50 – la prime horaire des agents de la fonction publique qui assument un service de piquet. «Ce n'est pas énorme, mais cela tiendrait mieux compte de l'effort fourni», estime la fédération dans son communiqué. PP